

Compte-rendu du Conseil D'Administration du Mercredi 29 Août 2018 à Le Pouzin

Étaient présents : M. Dominique CHAMBON, M. Alain LOUCHE, M. Gérard GRIFFE, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Gilbert PETITJEAN, Mme Stella BSERENI, M. Jacques FRANCOIS, M. Maurice WEISS, M. Henry-Pascal ELDIN, M. Ludovic BAYLE.

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 19h30

1/ Approbation des Procès-Verbaux du CA du 01/02/2018 :

M. Maurice QUINKAL présente le procès-verbal.

Les membres du CA approuvent à l'unanimité ce procès-verbal.

2/ DM 1 :

M. Maurice QUINKAL présente la Décision Modificative Numéro 1. En effet lors de la confection du budget primitif, les restes à réaliser ont été déduits de l'excédent. Il advient donc de constater 25 000 € d'excédent d'investissement et d'affecter ceux-ci :

Collectivité EPIC DES INFOROUTES Exercice 2018

N° DM	Date	Objet	Montant
1	25/08/2018	DM1	
		2182 - Matériel de transport	10 000,00
		Poste Défaut - Poste Défaut	10 000,00
		2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00
		Poste Défaut - Poste Défaut	15 000,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	25 000,00
		TOTAL DEPENSES	25 000,00
		001 - Excédent d'investissement reporté	25 000,00
		Poste Défaut - Poste Défaut	25 000,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	25 000,00
		TOTAL RECETTES	25 000,00
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	25 000,00
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	25 000,00

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette décision modificative.

3/ Facture à annuler sur exercices antérieurs :

M. Maurice QUINKAL présente un listing de factures à annuler sur exercice antérieur suite à des doubles facturations, disparition d'association...dont voici le listing :

- 2014 : Cdc du Val d'Ay	15,30€
- 2015 : OT Eyrieux Rhône Véore	144,00€
- 2015 : OT Eyrieux Rhône Véore	276,05€
- 2015 : Mairie de Saint Jean de Chambre	144,90€
- 2015 : CA Privas Centre Ardèche	588,00€
- 2016 : OT Eyrieux Rhône Véore	144,00€
- 2016 : Cdc Porte de DrômArdèche	0,01€
- 2016 : Mairie de Colombier Le Vieux	1,00€
- 2016 : Mairie de Saint Priest	0,24€
- 2016 : Cros	0,10€
- 2016 : OT Eyrieux Rhône Véore	276,05€
- 2017 : Cros	0,10€
- 2017 : Mairie de Prades	0,40€
- 2017 : Mairie de Rochemaure	0,40€
- 2017 : Ecole Privée de St Félicien	0,44€
- 2017 : Inforoutes	1,40€
- 2017 : Inforoutes	1,40€

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité ces factures à constater en non-valeur.

4/ Modification Grille tarifaire concernant le RGPD :

M. Maurice QUINKAL propose aux membres du Conseil d'administration d'inclure un prix pour les petites collectivités de moins de 2 agents en ETP (Equivalent Temps Plein) un abonnement annuel à 240€HT au lieu de 380€HT.

Dans le cadre d'un projet mutualisé par une intercommunalité, si 70% des membres souscrivent au service il est proposé d'appliquer une réduction de 15% sauf pour les collectivités de moins de 2 agents en ETP.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ces tarifs.

5/ Cession d'un véhicule :

M. Maurice QUINKAL propose aux membres de vendre une des voitures, une Clio break de 2011 au prix de la valeur net comptable soit 4 800,74€

Les membres du Conseil d'Administration approuvent cette cession.

La séance est levée à 20 h 30.